

E 2001, Archiv-Nr. 910

*Le Ministre de Suisse à Londres, G. Carlin,
au Chef du Département politique, A. Hoffmann*

L Confidentielle

Londres, 10 novembre 1914

Je me réfère à mon office du 7 courant et à mon télégramme chiffré de cette après-midi.

Selon les instructions que m'a apportées votre dépêche du 28 octobre¹, j'ai demandé en toutes formes et par écrit une entrevue à Sir E. Grey. Il a bien voulu me l'accorder aujourd'hui à 3 heures et demie. Je lui ai parlé dans le sens que je vous indiquais dans ma lettre du 18 octobre². J'ai eu soin de relever que c'est sur vos ordres que j'avais désiré le voir; que le Conseil fédéral et le peuple suisse tout entier attachaient un très grand prix au maintien des rapports d'amitié qui existaient si heureusement entre nos deux pays et dont la Grande-Bretagne nous avaient donné des preuves que nous n'oublions pas dans des moments critiques de notre histoire; que vous teniez donc doublement à ce que tout risque de malentendu, même seulement superficiel et passager, fût écarté et que le Gouvernement

1. Non retrouvé. Cf. aussi n° 62.

2. Non retrouvé.



Britannique fût convaincu que la Suisse maintenait une stricte neutralité, politiquement et économiquement parlant.

Je fis mention des appels du Conseil fédéral au peuple suisse et expliquai l'attitude de certains organes peu importants de la Suisse allemande au début des hostilités par le fait qu'à cette époque, l'Allemagne, admirablement outillée aussi sous ce rapport, inondait la Suisse de nouvelles toutes en sa faveur, alors que les Alliés n'étaient pas encore en mesure de contrebalancer cette campagne de presse; que du reste, dès le commencement, les journaux de la Suisse française avaient été extrêmement favorables à la France et à la Grande-Bretagne. Et que quant au sentiment du peuple suisse, les centaines de lettres que j'avais reçues d'Anglais revenus de Suisse en faisaient foi: dans toutes ces lettres on ne pouvait pas assez me dire combien on avait à se louer de la bonté et de l'amabilité de nos compatriotes vis-à-vis des Anglais retenus en Suisse, dans des circonstances souvent précaires, à la suite des déclarations de guerre.

J'exposai ensuite combien la Suisse souffrait économiquement du fait d'avoir tant de difficultés à se procurer les matières premières dont ses industries avaient besoin; que le Gouvernement Britannique devait comprendre cette situation et en tenir compte, ce qu'il pouvait faire d'autant mieux qu'il pouvait être assuré que des marchandises arrivées chez nous n'en sortaient plus pour aller en Allemagne et en Autriche, s'il s'agissait d'articles de contrebande; qu'il était parfaitement faux de dire qu'une partie de l'importation suisse s'en allait en Allemagne et en Autriche, ainsi qu'on pouvait le lire dans certains journaux anglais. Je parlai notamment de la laine, du cuivre, du pétrole, du coton; qu'il ne pouvait pas être de l'intention du Gouvernement Britannique d'entraver la marche de nos industries, ce qui aurait pour conséquence de priver de leur pain des milliers et milliers d'ouvriers.

Sur ce point, Sir E. Grey répondit qu'il espérait que l'entente qu'il avait chargé M. Grant Duff de nous proposer porterait remède à une partie au moins de ces griefs (Cpr. ma lettre du 6 novembre)³; que pour la laine des permis d'exportation ne pouvaient pas être accordés pour la simple raison que l'industrie anglaise n'en avait pas assez pour ses propres besoins et que, pour le coton, nous recevions au plus tôt possible une réponse à notre demande d'être exonérés de notre obligation de n'en pas faire le commerce avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Vers la fin de notre entretien, je fis remarquer à Sir E. Grey que vous aviez d'autant plus tenu à ce qu'il entende mon exposé que vous vous disiez que peut-être le Ministre de Grande-Bretagne à Berne, depuis peu de temps à son poste, n'avait pas encore bien saisi l'état d'âme du peuple suisse et avait été influencé par certaines maladresses de certains journaux suisses.

Sir E. Grey a très bien compris où je voulais en venir, puisqu'il ne m'a pas seulement affirmé qu'il n'avait jamais douté du strict maintien, politique et économique, de la neutralité suisse et qu'il n'avait jamais entendu de plaintes à ce sujet, mais a ajouté expressément qu'il n'avait aussi jamais *eu sous les yeux des rapports* mettant en doute la sincérité de cette neutralité.

3. Cf. n° 67.